

## Rapport annuel 2013

### 1. Un actionnariat toujours plus présent

Les temps où les actionnaires responsables jouissaient d'une réputation de matamores sont bien révolus. Caisses de pensions, gestionnaires de fonds ou encore Monsieur ou Madame tout-le-monde, il devient de moins en moins défendable pour les responsables des grandes sociétés de snober celles et ceux qui sont, en définitive, leurs propriétaires.

Un signal clair a été donné par l'acceptation de l'initiative Minder par la population en mars 2013. Il est vrai que l'ordonnance reste lacunaire, et que la transparence sur les consignes de vote des caisses de pensions laisse encore à désirer. Il s'agit pourtant d'un pas dans la bonne direction. Pour répondre également aux besoins des caisses de pensions, ACTARES coopère avec ACTAvote, une société anonyme fondée pour fournir des recommandations de vote aux caisses de pensions.

L'engagement d'economiesuisse dans la campagne contre l'initiative Minder l'a montré: les entreprises sont prêtes à injecter des montants importants dans des campagnes politiques. Le plus souvent, l'actionnariat n'a pas la possibilité de participer à la décision sur de telles dépenses et un voile recouvre les montants exacts, les bénéficiaires de ces paiements et les critères de choix. La troisième enquête d'ACTARES sur le financement de la politique par les entreprises du SMI a amené un peu de clarté dans cette obscurité et montré ce qui a évolué depuis les deux études de 2007 et 2010. Il faut relever les réponses relativement complètes des banques, et à l'opposé les réponses inexistantes d'Actelion, Richemont et Novartis.

Le dialogue constructif mené avec les entreprises a porté ses premiers fruits. Les assurances et les banques se sont donné de bons objectifs climatiques. Il reste l'espoir que cet engagement intégrera aussi dans le futur l'activité centrale constituée par les investissements directs, les financements et les opérations boursières. Tout le reste n'est qu'une goutte d'eau dans la mer.

### 2. Assemblées générales

#### 2.1. BASF-CIBA

En 2010 déjà, ACTARES intervenait lors de l'assemblée générale (AG) de BASF pour déplorer le démantèlement des places de travail au sein de l'ancienne CIBA. Depuis lors, le vent continue à souffler dans la même direction. En avril 2013, ce sont 350 emplois qui sont biffés sur le site de Bâle. Les motifs restent vagues et aucune clarté n'existe quant à l'avenir des personnes touchées et aux possibilités concrètes de reclassement au sein du groupe. ACTARES a demandé par écrit des explications au conseil d'administration de BASF. Grâce à la bonne collaboration transfrontalière avec les homologues d'ACTARES, la critique a pu être relayée auprès de l'opinion publique allemande et portée devant l'assemblée générale de BASF.

#### 2.2. Credit Suisse

Lors de l'AG 2012, ACTARES a relevé les efforts de Credit Suisse dans la diminution de son impact climatique, et l'a encouragée à étendre aussi sa politique climatique à ses activités principales. En 2013, ACTARES voulait savoir quels progrès avaient été effectués dans cette direction. A la question portant sur des objectifs clairs et ambitieux de sa politique climatique, pour l'ensemble de ses activités, la banque a répondu sans s'engager, et a fait référence à ce qu'elle faisait déjà. Des investissements dans des énergies préjudiciables au climat continuent à être effectués. Des indices concordants montrent que la banque investit dans des sociétés minières qui pratiquent l'extraction du charbon à ciel ouvert par une des pires méthodes, le MTR (Mountain Top Removal). Des montagnes entières sont ainsi dynamitées, détruisant les espaces vitaux et le paysage, polluant l'eau potable. ACTARES a invité un expert, Paul Corbit Brown, à s'exprimer à l'assemblée générale sur le MTR et ses atteintes à l'environnement. Credit Suisse a répondu brièvement et contesté investir dans de tels projets.

#### 2.3. Holcim

Les thèmes principaux abordés par ACTARES cette année ont été les licenciements dans le cadre d'un programme d'économies et le problème non résolu des intérimaires dans une filiale en Inde. Il semble que la direction locale en Inde se permette des libertés inacceptables. Les employés subissent, en plus des mauvaises conditions de travail sans prestations sociales, des menaces par le personnel de sécurité. Dans le cadre de la préparation de l'AG, ACTARES a envoyé une lettre à Holcim avec des questions détaillées, restée sans réponse. A l'AG, les réponses ont été peu instructives. Ce qui a été d'autant plus révoltant

que le même jour, en Inde, une photographe suisse et son chauffeur indien ont fait l'objet de menaces.

D'autre part, ACTARES a posé des questions sur le programme d'économies de l'entreprise et insisté pour qu'elles ne soient pas ciblées sur le dos du personnel. Holcim a été félicité pour l'élection de deux femmes à son conseil d'administration.

#### 2.4. Nestlé

Pour la deuxième année consécutive, le rapport complet «Creating Shared Value» (CSV, Créer de la valeur partagée), document de plus de 300 pages, n'a été disponible que moins d'une semaine avant l'AG. Une analyse sérieuse de cette publication avant l'AG était donc quasi impossible. ACTARES a ainsi fait part de sa prise de position ultérieurement sous forme de lettre. L'accès très limité au procès-verbal de l'AG a été critiqué. Nestlé a promis d'améliorer sa politique quant à la mise à disposition du procès-verbal. Encore une fois, il faut déplorer l'attitude de Nestlé à l'égard des interventions des actionnaires à l'AG. Nestlé continue à traiter ironiquement des actionnaires qui viennent au pupitre, année après année, faire part à l'assemblée de réflexions pertinentes.

#### 2.5. Novartis

Déjà avant l'AG, le départ de Daniel Vasella et le contrat de non concurrence qui lui était lié (72 millions sur 6 ans) avaient fait des remous! Selon ACTARES, la loyauté de l'ancien dirigeant envers son entreprise doit être bien fragile, pour qu'il faille l'acheter par une clause de non-concurrence d'un montant de 1 million par mois. A constater d'autre part la défaillance du conseil d'administration quant à la transparence, à la démesure et à l'absence de prise en compte de l'avis des actionnaires. ACTARES a donc recommandé de refuser la décharge au conseil d'administration et de lui attribuer l'entière responsabilité de cette situation.

#### 2.6. Swiss Re

L'année précédente, ACTARES avait critiqué Swiss Re pour la part minime de ses investissements pouvant être qualifiés de durables. Elle a salué en 2013 les nombreux efforts entrepris pour la «décarbonisation» de ses investissements financiers. La nécessité d'agir a été reconnue, et beaucoup de choses sont en mouvement. Manquent encore des objectifs clairs de réduction. Le suivi du processus est appréciable.

La parité du conseil d'administration a été légèrement améliorée par l'élection d'une femme. Le rapport ne reste toutefois que de 2 sur 12!

#### 2.7. Syngenta

Cette année, Syngenta n'a pas non plus mis l'accent sur la transparence. Les arguments et les études sur des produits dangereux sont systématiquement et globalement dénigrées, sans réelle argumentation. ACTARES a posé des questions sur les thèmes de la mort des abeilles et sur le thiamétoxame. Ce produit fait l'objet d'un moratoire de deux ans décidé par l'Union Européenne et par la Suisse, en raison de sa nocivité pour les abeilles. D'autre part, ACTARES a demandé à Syngenta une prise de position sur le rapport du Centre européen pour les droits humains et constitutionnels (ECCHR), qui postule que l'utilisation du paraquat, un herbicide à large spectre, par du personnel mal formé dans les pays en développement, lèse des droits humains. Les réponses ont été vagues et évasives.

ACTARES a salué la volonté de Syngenta de consulter différentes institutions internationales de droits humains, mais a demandé que ces démarches soient accélérées.

#### 2.8. UBS

Lors de l'AG, ACTARES a critiqué les innombrables scandales qui ont été dévoilés en 2012. Beaucoup d'entre eux ne sont pas de l'histoire ancienne, mais liés à des pratiques en cours jusqu'il y a peu. UBS ne peut donc pas se décharger de sa responsabilité sur l'ancienne direction.

ACTARES a loué les plans élaborés pour la politique climatique, qu'UBS est la première banque à vouloir intégrer au cœur de ses affaires.

Paul Corbit Brown, des USA, s'est exprimé en tant qu'invité d'ACTARES devant l'AG sur le thème du MTR (Mountain Top Removal) et a décrit les destructions causées par ce mode d'extraction du charbon dans son pays (voir point 2.2). La banque affirme ne plus financer de tels projets depuis plusieurs années, sans renoncer toutefois à soutenir des entreprises qui pratiquent le MTR.

Axel Weber menait sa première AG à UBS. Manifestement inexpérimenté et dépassé par les événements, il a souvent été débordé par les interventions des actionnaires et a réagi de manière un peu brusque. Il n'a même pas daigné répondre à de nombreuses questions posées.

#### 2.9. Zurich Insurance Group

Les questions d'ACTARES sur la stratégie climatique de Zurich ont fait l'objet de réponses encore plus vagues que celles fournies en 2012. Dans le rapport annuel manque une prise de position sur la politique climatique de l'entreprise, et le texte sur la responsabilité entrepreneuriale est réduit à une demi-page. Cette

année encore, les réponses fournies au «Carbon Disclosure Project» n'ont pas été rendues publiques, bien que ce manque de transparence ait été dénoncé déjà en 2012. Les informations disponibles sur internet à propos des objectifs de réduction des gaz à effet de serre datent de 2011 et ne concernent que le fonctionnement. L'impression que l'équipe dirigeante ne s'intéresse guère au thème du climat s'est renforcée.

### 3. Thèmes dans le collimateur

#### 3.1. Initiative fédérale «contre les rémunérations abusives»

ACTARES a été l'une des premières organisations à se prononcer en faveur de l'initiative de Thomas Minder «contre les rémunérations abusives» plutôt que pour le contre-projet. De ce fait, les sollicitations des médias se sont multipliées tout au long de la campagne. Après l'acceptation de cette initiative au printemps 2013, ACTARES est restée active, prenant position et proposant des amendements au projet d'ordonnance mis en consultation. L'ordonnance publiée en novembre est décevante: les dispositions de l'initiative ont été édulcorées. Des exceptions incompréhensibles demeurent, et la transparence sur les positions de vote des caisses de pensions n'est aucunement garantie.

#### 3.2. Troisième étude sur le financement de la politique

ACTARES a publié en 2013 sa troisième enquête au sujet du financement de la politique en Suisse. ACTARES a demandé aux vingt entreprises du Swiss Market Index (SMI) quelles ont été leurs contributions à des partis ou à des campagnes politiques en 2011 et 2012, pour savoir comment la situation avait évolué depuis les deux études précédentes. Si la transparence a été améliorée sensiblement dans quelques entreprises, d'autres comme Novartis, Actelion et Richemont n'ont même pas pris la peine de répondre à leurs actionnaires. Il faut saluer positivement les réponses exhaustives fournies par les banques, une fois n'est pas coutume.

### 4. Partenariats, projets et autres manifestations

#### 4.1. Etude sur l'impact climatique des assurances

Les grandes compagnies d'assurances suisses détiennent des investissements de plusieurs centaines de milliards de francs. Depuis 2011, ACTARES souhaite connaître le bilan CO<sub>2</sub> de ces investissements. L'agence Inrate a développé un modèle à cet effet. Le résultat doit montrer l'impact sur le climat des investissements et inciter les assurances à jouer un rôle de précurseurs pour des investissements compatibles avec la protection de l'environnement. L'étude a été cofinancée par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et par la fondation Gelbert à Genève. Les résultats de cette étude sont attendus pour le début de 2014.

#### 4.2 ACTARES au FMI

Le Fonds monétaire international (FMI) réalise régulièrement des rapports d'expertise sur la stabilité financière des pays. ACTARES, comme représentante d'actionnaires suisses, a été invitée pour un entretien. ACTARES a insisté sur les obstacles à la prise en compte des droits des actionnaires, les comptes-rendus lacunaires des assemblées générales et la transparence insuffisante des opérations de rachat.

#### 4.3 Fondation d'ACTAvote

Les prestations auxquelles ont accès les membres d'ACTARES ne suffisent pas à répondre aux besoins spécifiques des caisses de pensions et des autres prestataires de services financiers. Afin de leur proposer aussi une solution professionnelle sur mesure, une société anonyme, ACTAvote, a été fondée fin juin à Genève. C'est un petit groupe de personnes proche du Comité qui a mis à disposition le capital de la société anonyme. Ce qui permet ainsi de séparer de manière extrêmement claire les intérêts des deux entités, ACTARES et ACTAvote.

### 5. Questions internes

#### 5.1. Effectifs

Fin 2013, ACTARES comptait 1'290 membres, dont 26 personnes juridiques. Il est réjouissant aussi de constater l'attractivité d'ACTARES auprès d'institutions de droit public. Sont notamment membres les Villes de Lausanne, de Carouge et du Locle.

## 5.2. Activités du Comité et du Bureau

Le Comité s'est réuni huit fois en 2013, et le Bureau (émanant du Comité) sept fois de plus. La composition du Comité (élu en 2012) et du Bureau sont restées inchangées. De ses dix membres, 5 sont des femmes et 5 des hommes; 6 sont issus de Suisse romande et quatre de Suisse alémanique. Sont membres du Bureau Rudolf Meyer (président), Caroline Pirenne (vice-présidente), ainsi que Roby Tschopp (directeur).

## 5.3. Groupes de travail

ACTARES a pu compter également en 2013 sur le soutien de groupes de travail. Ils ont élaboré les recommandations de votes, discuté les fondements de l'activité d'ACTARES et accompagné la présence d'ACTARES auprès du public et la communication. D'autre part, de nombreux collaborateurs compétents et bénévoles se sont engagés dans des groupes spécifiques dans les domaines des banques, des pharmas, des assurances, pour suivre au fil de l'année l'activité des entreprises concernées.

## 5.4. Secrétariat

Trois personnes se répartissaient début 2013 1,6 postes: Roby Tschopp (directeur), Irmgard Langone (comptabilité, relation avec les membres et délégation de droits de vote) et Roger Said (recherche de fonds). En octobre, un nouveau poste partiel (30 %) consacré à la communication a été créé, occupé par Nicole Weydknecht.

En janvier 2013, le secrétariat d'ACTARES à Genève a déménagé à la Maison des Associations, un lieu idéal pour nouer des contacts avec de nombreuses ONG. A l'occasion de la pendaison de crémaillère, un apéritif convivial a été servi, donnant l'occasion de présenter les activités au public.

## 5.5. Communication et recherche de membres

ACTARES a pour principe de ne pas rechercher la confrontation, mais privilégie le dialogue constructif: questionner, écouter, réfléchir, revenir à la charge si nécessaire. ACTARES aimerait rendre cette démarche toujours plus proche du public. De temps en temps, des rencontres auront lieu pour discuter d'un thème relatif à une économie durable et responsable, à l'attention des membres comme des non-membres. La première manifestation de ce type a été tenue à Zurich en février 2013, avec le professeur Dr Markus Huppenbauer du Centre d'Ethique de l'Université de Zurich, et le Dr Stephan Hostettler, expert des rémunérations orientées sur la valeur. La modération a été assurée par un historien de l'économie, le Dr Konrad Kuhn.

La conférence dans le cadre de l'assemblée des membres a pour la première fois été ouverte au public, qui a pu écouter le professeur Dr. Jacques-André Schneider. En outre, ACTARES s'est présentée à plusieurs manifestations d'autres organisations et d'associations et a pu nouer des nouveaux contacts.

Une bonne image est déterminante en particulier pour la recherche de membres. Le Comité d'ACTARES a décidé en 2013 de revoir le concept de présentation d'ACTARES (logo, prospectus, papier à lettres, etc). Un bureau de graphistes a été mandaté à cet effet. Le groupe «communication» s'occupe du suivi.

---

Le travail d'ACTARES bénéficie du soutien ou du partenariat de:

Canton de Genève

Ville de Genève

Office fédéral de l'environnement

Fondation Gelbert

Banque Alternative Suisse

Les recommandations de votes d'ACTARES sont élaborés sur la base des analyses d'Inrate et de zCapital.